

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ENTREPOSE CONTRACTING

(Euronext Paris)

Par courrier du 29 avril 2008, complété par un courrier du 30 avril 2008, les personnes physiques dont les noms figurent ci-après (1), agissant de concert en vertu d'un pacte d'actionnaires (2), ont déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi de concert en baisse, le 5 septembre 2007, les seuils de 15% des droits de vote, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ENTREPOSE CONTRACTING et détenir de concert, au 5 septembre 2007 et au 30 avril 2008, 227 737 actions représentant 227 746 droits de vote, soit 4,53% du capital et des droits de vote de cette société (3), répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Pierre Laborie	44 721	0,89	44 722	0,89
Dominique Bouvier	34 408	0,68	34 416	0,68
Bruno de la Roussière	24 080	0,48	24 080	0,48
Alain Cesbert	20 640	0,41	20 640	0,41
Antoine Mathieu	20 640	0,41	20 640	0,41
Jacques Ménochet	20 640	0,41	20 640	0,41
François Billard	17 200	0,34	17 200	0,34
Nicolas Dansette	17 200	0,34	17 200	0,34
Karim Farès	13 760	0,27	13 760	0,27
Robert Lorange	10 320	0,21	10 320	0,21
Dominique Durand	4 128	0,08	4 128	0,08
Total	227 737	4,53	227 746	4,53

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession, le 5 septembre 2007, d'un bloc d'actions ENTREPOSE CONTRACTING hors marché au profit de Vinci SA.

- (1) MM. Pierre Laborie, Dominique Bouvier, Bruno de la Roussière, Alain Cesbert, Antoine Mathieu, Jacques Ménochet, François Billard, Nicolas Dansette, Karim Farès, Robert Lorange et Dominique Durand, désignés en tant que "actionnaires du groupe A" dans le pacte d'actionnaires conclu le 3 juin 2005 et publié sous D&I 205C1250 le 12 juillet 2005 ; cf. aussi D&I 206C0383 du 1^{er} mars 2006, D&I 207C1061 du 7 juin 2007 et D&I 207C1071 du 8 juin 2007.
- (2) Cf. D&I 205C1250 du 12 juillet 2005, ces personnes étant désignées en tant que "actionnaires du groupe A" dans le pacte d'actionnaires conclu le 2 juin 2005.
- (3) Sur la base d'un capital composé de 5 025 241 actions représentant 5 025 273 droits de vote.